soufflet agriculture

UNE AUTRE VISION DE L'AGRICULTURE

Veuillez adresser toute correspondance relative à cette affaire à:
SOUFFLET AGRICULTURE
A l'attention de Monsieur le Directeur
BP 12
10402 NOGENT SUR SEINE CEDEX

Société NEXTER Munitions
Route de Villeneuve
BP13
18570 LA CHAPELLE -SAINT-URSIN

NOGENT SUR SEINE, le 3 juillet 2019

A l'attention de Monsieur PERRONNO

Objet : Site Soufflet Agriculture La Chapelle-saint-Ursin – Demande d'information dans le cadre de la mise à jour de l'Etude de dangers de la société Nexter Munitions

Monsieur,

Par courrier en date du 24 juin 2019, vous nous demandez des compléments d'informations concernant l'étude de dangers pour le site Soufflet Agriculture situé sur la commune de La Chapelle-saint-Ursin.

Pour faire suite à la récente mise à jour de notre étude de dangers, nous vous confirmons qu'elle conclut sur le fait que la libération des potentiels de dangers relatifs à l'extension des capacités de stockage et de traitement en grain du site n'est caractérisée par aucun effet en dehors des limites de propriétés, et n'induit pas d'effets dominos avec les installations existantes.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments, nous restons disponibles pour tous compléments sur ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Frédéric BASIRE
Directeur Exploitation et Logistique